

CONSEIL DE QUARTIER ODEON

Réunion du mardi 1^{er} juin 2021

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur François COMET, Conseiller du 6^e arrondissement, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, en date du lundi 17 mai 2021, les membres du Conseil de Quartier Odéon se sont réunis sous la présidence de Monsieur François COMET, le mardi 1^{er} juin 2021 à 18h30.

Étaient présents :

1^{er} collège (Élus et personnalités qualifiées) :

Monsieur François COMET, Conseiller d'Arrondissement et Président du Conseil de Quartier ;

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Personnalité Qualifiée ;

Madame Julie NOYAL, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Madame Solène TOUTUT (La Fondation des Femmes).

Monsieur Serge CAILLAUD (Association des commerçants du marché alimentaire Saint-Germain).

3^e Collège (Habitants) :

Madame Monique TAILLANDIER, membre titulaire ;

Monsieur Michel GEORGET, membre titulaire ;

Monsieur Jean-Marie LESAGE, membre titulaire ;

Monsieur Patrice VERMEULEN, membre suppléant.

Madame Yvette MISLIN, membre suppléant ;

Madame Francine DELTHEIL, membre suppléant.

Membres excusés :

1^{er} collège :

Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'arrondissement.

2^e collège :

Monsieur Christophe LAVERNHE (Association Village Saint-Germain) ;

Madame Isabelle LACORNE (Soupe Populaire du 6^e).

3^e collège :

Madame Miryam LE MADEC, membre titulaire ;

Monsieur Fabrice POULTIER, membre suppléant.

Introduction :

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence. Il propose un tour de table afin que les conseillers absents lors de la première séance se présentent.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 25 mars 2021 ;
2. Point d'information sur la démarche « Embellir mon quartier » ;
3. Point d'information sur la phase « diagnostic » du PLU ;
4. Fête de quartier sur la place de l'Odéon, samedi 2 octobre ;
5. Mise en place de groupes de travail ;
6. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal du 25 mars 2021

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2/ Point d'information sur la démarche « Embellir mon quartier »

François COMET explique qu'une nouvelle démarche, «Embellir mon quartier», est mise en place pour la gestion des aménagements dans l'espace public depuis le début de l'année. Elle consiste à regrouper l'ensemble des interventions dans un même quartier sur une période de travaux resserrée. Une stratégie échelonnée en plusieurs étapes (diagnostic, concertation, planification) a été élaborée. Pour le 6^e arrondissement les quartiers pilotes sont Odéon, Saint-Germain des Prés et Monnaie. Une réunion publique d'information a été organisée par le Mairie du 6^e et la Mairie de Paris le lundi 19 avril qui marque le début de la concertation. Un diagnostic du fonctionnement des quartiers a été mis à disposition des habitants qui peuvent déposer leur contribution sur la plateforme [idée.paris](https://www.paris.fr/idee) jusqu'au 19 juin 2021. Il ajoute qu'il y a 27 contributions sur la plateforme et précise que beaucoup concernent le réaménagement de la place Henri MONDOR ainsi que la rue Jacques CALOT. Il invite les Conseillers à donner leur avis.

Il revient ensuite sur les propositions évoquées lors de la première séance :

- la marche exploratoire « Propreté » sera organisée dès que possible avec un responsable de la Direction concernée ;
- l'inauguration de la plaque « Adrienne MONNIER » aura lieu le 10 septembre dans l'après-midi ;
- un buste de Charles AZNAVOUR a été inauguré le samedi 22 mai sur le carrefour de l'Odéon ;

- le Maire du 6^e a contacté le gérant de la « Nouvelle librairie » afin qu'il répare et nettoie sa vitrine ;
- une rencontre est organisée le 1^{er} juillet à 10h rue Félibien avec un agent de la Voirie. L'idée est de réaménager cette rue avec du mobilier urbain (bancs circulaires) et de la végétalisation. Les commerçants sont partants pour aider à l'entretien. Le Président rappelle que ce projet initié par Julie NOYAL et Marie-Thérèse LACOMBE lors de la précédente mandature n'avait pas abouti. Il ajoute que cette réunion sera l'occasion de constater ce qui est faisable.

3/ Point d'information sur la phase « diagnostic » du PLU

François COMET rappelle que le PLU en vigueur, datant de 2006, régit l'occupation des sols et s'étend à tous les aspects de la vie quotidienne. Il doit être actualisé pour prendre en compte le Plan Climat Air Énergie territorial et être adopté en 2023 sous le nom de Plan Local d'Urbanisme bioclimatique. L'objectif est de réfléchir à l'évolution de la Ville de Paris sur les 10 prochaines années en utilisant des outils de concertation. Malgré la complexité de la démarche, il invite les Conseillers à consulter le dossier de « diagnostic » sur le site internet de la Mairie du 6^e et à y contribuer.

Cette démarche s'articule en quatre phases :

- information préalable avec des réunions publiques (le mardi 4 mai 2021 pour le 6^e). Il précise que la captation vidéo de la séance est consultable sur le site internet de la Mairie du 6^e ;
- le Diagnostic territorial (du 12 avril au 16 juillet) : réalisé par l'APUR et la Ville, il présente un état des lieux du territoire. Les parisiens peuvent le consulter et exprimer leur avis via la plateforme idée.paris. Le CAUE a élaboré un kit pour réaliser des marches exploratoires en autonomie. Ces documents ont été transmis par mail aux Conseillers de quartier.
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (début 2022) qui décrit les priorités du futur PLU bioclimatique ;
- son approbation fin 2023 ou début 2024.

Patrice VERMEULEN indique qu'il a consulté le dossier sur le PLU et qu'il permet de se faire une opinion sur tous les domaines.

4/ Fête de quartier sur la place de l'Odéon, samedi 2 octobre

François COMET soumet l'idée d'organiser une fête de quartier sur la place de l'Odéon le samedi 2 octobre de 14h à 18h. Il ajoute avoir rencontré le concessionnaire du restaurant qui ferme à partir du 30 septembre ce qui laisse la place libre pour l'évènement. Ce dernier lui a indiqué qu'il était disposé à installer une baraque avec des boissons. Le Président précise qu'il convient également de s'assurer que le Théâtre ne joue pas le 2 octobre dans l'après-midi. Il explique que des professeurs et des élèves du Conservatoire ont accepté d'animer cette fête de quartier. Il propose aux Conseillers de réfléchir à d'autres idées pour réussir cette fête et dynamiser le quartier.

Patrice VERMEULEN se questionne sur la pertinence d'une telle manifestation. Il estime qu'il y a déjà beaucoup de monde sur cette place et qu'elle mériterait davantage de calme. Il donne l'exemple de la place Saint-Sulpice qui selon lui est plus agréable depuis que les diverses foires ne s'y installent plus. Il considère qu'une animation serait plus utile au marché Saint-Germain pour aider les commerçants.

Serge CAILLAUX abonde dans son sens. Il indique aux Conseillers qu'il souhaite une fermeture de la rue Lobineau entre les deux parkings le vendredi, samedi et dimanche pour organiser des animations pour enfants. Il estime par ailleurs qu'il n'y a pas assez de concertation avec les commerçants du marché et ajoute que les livreurs n'arrivent plus à stationner. Patrice VERMEULEN précise que ces animations auraient lieu pendant les horaires d'ouverture du marché pour ne pas gêner les habitants.

François COMET propose d'étudier ce projet et de constituer des groupes de travail.

5/ Mises en place de groupes de travail

François COMET propose aux Conseillers qui le souhaitent de s'organiser en groupes de travail.

Trois groupes sont créés :

- « Animation – Marché Saint-germain » avec comme référents Patrice VERMEULEN et Serge CAILLAUD ;
- « Propreté du quartier » avec Francine DELTHEIL ;
- « Aménagement de la rue Antoine DUBOIS » avec Yvette MISLIN, Julie NOYAL et Michel GEORGET.

Julie NOYAL suggère d'autre part de réfléchir à un groupe de travail inter-quartier pour la création d'un jardin partagé avec l'aide de Florence de VARAX, Adjointe au Maire, chargée des six Conseils de Quartier. Elle précise que le quartier Odéon n'a pas d'endroit pour accueillir ce jardin.

Patrice VERMEULEN regrette que la Maire de Paris n'ait pas réglementé l'installation des terrasses éphémères. Il déplore la privatisation par celles-ci de l'espace public et s'inquiète qu'il n'y ait pas de contrôle. Serge CAILLAUD abonde dans son sens, sous les arcades du marché Saint-Germain il n'y a parfois plus d'espace pour le passage des fauteuils roulants. Il estime que la police doit agir. Marie-Thérèse LACOMBE constate que les terrasses éphémères envahissent les places de livraisons.

Le président informe les Conseillers que, lors de sa session du mois de juillet, le Conseil de Paris débatta de la réforme du règlement des étalages et terrasses avec le passage d'un régime déclaratif à un régime d'autorisation, une prise en compte d'un partage harmonieux de l'espace public et de l'esthétique ainsi que des futurs contrôles de la Police Municipale.

6/ Questions diverses

François COMET donne la parole à la Coordinatrice afin qu'elle explique en quoi consiste la Commission du Budget participatif pour le 6^e arrondissement qui se tiendra le mercredi 9 juin à 18h en présentiel et distanciel. Elle rappelle qu'il s'agit d'une Commission consultative qui doit arrêter la liste des projets qui seront soumis au vote des Parisiens en septembre. Lors de cette commission, les directions opérationnelles rendront leur avis sur la faisabilité des projets et évalueront leur coût. Un représentant du collège « habitants » de chaque Conseil de Quartier siègera lors de cette séance.

Solène TOUTUT annonce qu'elle organise une visite de la Cité Audacieuse réservée aux Conseillers de quartier le jeudi 24 juin à 18 heures. Julie NOYAL s'en réjouit.

Marie-Thérèse LACOMBE rapporte que des habitants s'inquiètent qu'un bar se soit ouvert à la Cité Audacieuse. Solène TOUTUT l'informe que c'est un café associatif ouvert au public dans la cour intérieure.

Yvette MISLIN constate que le mobilier urbain est rempli d'autocollants qui dégradent l'image du 6^e. Elle ajoute d'autre part qu'il manque de poubelles, de fontaines d'eau potable et d'espaces pour le sport sur les voies sur berges. Michel GEORGET souhaite qu'il y ait davantage de bancs dans le quartier. Il s'inquiète par ailleurs de la cohabitation entre les piétons et les vélos notamment pour les personnes âgées. Il estime que les pistes cyclables qui passent sur les trottoirs au quai Malaquais n'ont pas lieu d'être et sont dangereuses pour les piétons. Patrice VERMEULEN abonde dans son sens considérant qu'il n'y a plus d'espaces sécurisés pour les piétons.

L'ordre du jour étant épuisé, François COMET lève la séance à 20h20.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Comet', with a stylized flourish at the end.

François COMET

Président du Conseil de Quartier